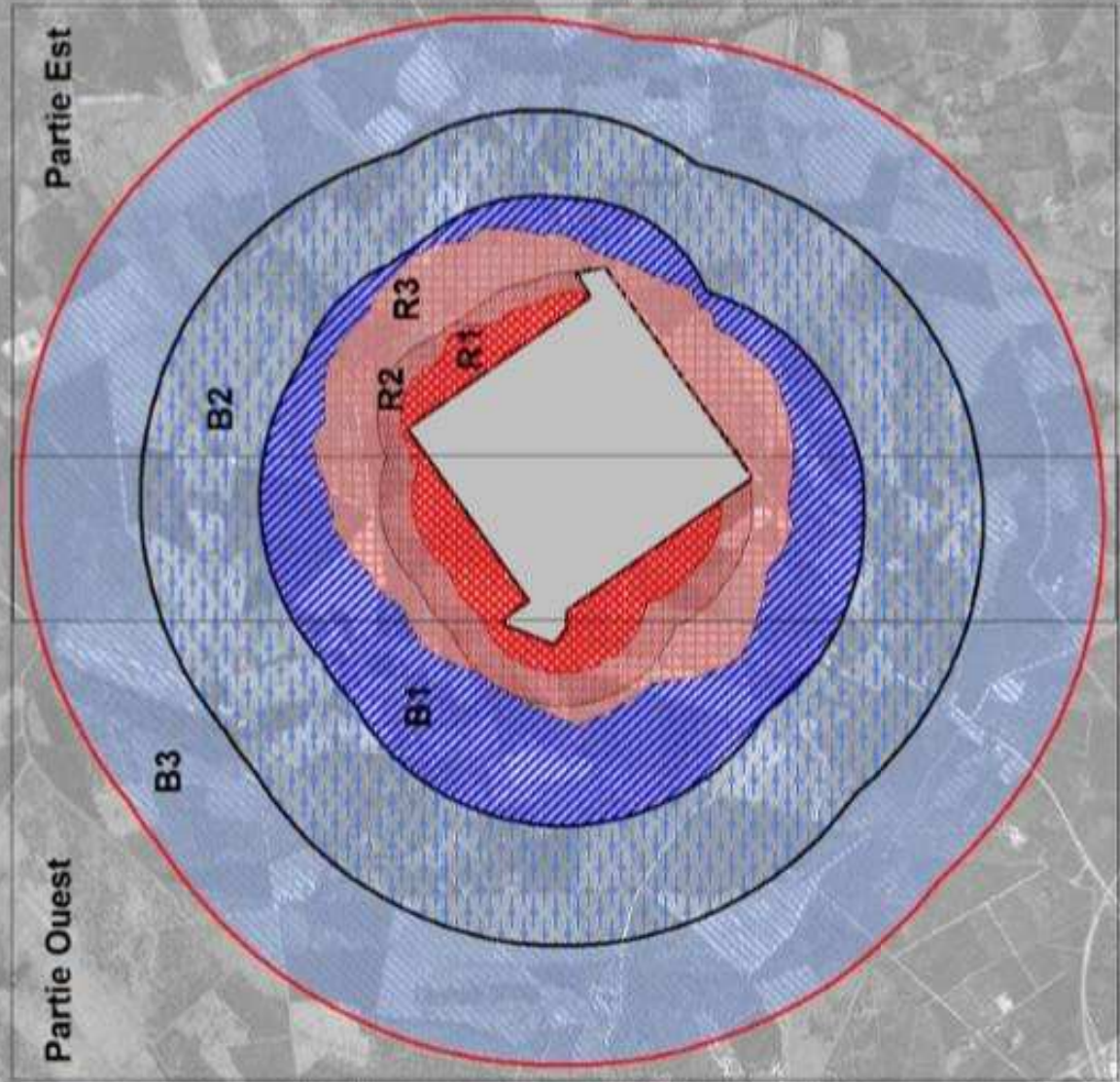


Plan de Prévention des Risques Technologiques de SME

Carte d'assemblage du zonage réglementaire



Echelle: 1/25.000



Éléments de Repérage

-  Périmètre d'entreprise
-  Périmètre d'exposition aux risques

Zonage (en mbar)

-  R1 : Intensité supérieure à 200
-  R2 : intensité comprise entre 140 et 200
-  R3 : Intensité comprise entre 50 et 140
-  B1 : Intensité comprise entre 50 et 140
-  B2 : intensité comprise entre 35 et 50
-  B3 : intensité comprise entre 20 et 35

Pièce 4

Approuvé le
21 décembre 2010